

ANNEXE N° 13

NOTIFICATION DES RESULTATS SUITE A REUNION DE LA COMMISSION DE PRESELECTION DES CANDIDATURES POUR INTEGRATION DES EMPLOIS JEUNES

NOM :
PRENOM :
AFFECTION :

Dans le cadre du dispositif d'intégration des emplois jeunes, la commission qui s'est réunie le ___/___/___ a examiné votre candidature.

Celle ci a reçu une décision favorable à la poursuite du dispositif de sélection, en vue d'une intégration sur la fonction de : _____

Afin de confirmer votre candidature à la poursuite du dispositif, il vous appartient de remplir le formulaire ci-dessous et de le remettre à votre supérieur hiérarchique au plus tard le ___/___/___

A _____, le _____

Le président de la commission

✂

Formulaire à découper et à remettre, dûment rempli et signé, au hiérarchique immédiat

CONFIRMATION DE CANDIDATURE

NOM :
PRENOM :
AFFECTION :

Confirme ma candidature à une intégration sur la fonction de :

Ne souhaite pas se porter candidat pour la fonction de :

(nous vous rappelons que vous pourrez vous portez candidat aux sélections d'intégration ultérieures).

A _____, le _____

Signature

ANNEXE 13 bis

NOTIFICATION DES RESULTATS

SUITE A REUNION DE LA COMMISSION DE PRESELECTION DES CANDIDATURES POUR INTEGRATION DES EMPLOIS JEUNES

NOM :

PRENOM :

AFFECTION :

Dans le cadre du dispositif d'intégration des emplois jeunes, la commission qui s'est réunie le ___/___/___ a examiné votre candidature.

Compte tenu du niveau des candidats, des fonctions proposées et du nombre de postes offerts pour cette session, la commission a jugé votre candidature prématurée.

Cette décision, ne concerne que la campagne d'intégration actuelle et ne préjuge en rien de votre capacité à intégrer à terme une fonction de La Poste.

Elle pourra être réexaminée, lors d'une prochaine session pour laquelle vous vous porteriez candidat.

A _____, le _____

Le président de la commission

ANNEXE 14

NOTIFICATION DES RESULTATS SUITE AU JURY D'INTEGRATION

NOM : PRENOM : AFFECTION :

Dans le cadre du dispositif de sélection pour l'intégration des emplois jeunes, le jury qui s'est réuni le ___/___/___

A émis sur votre candidature l'avis suivant :

FAVORABLE à une intégration dans le vivier pour la fonction de :

CANDIDATURE PREMATUREE et vous invite à représenter votre candidature lors d'une prochaine session.

A _____, le _____

Le responsable du NOD

ANNEXE N° 15

MODELE D'AVENANT AU CONTRAT DE TRAVAIL EMPLOI-JEUNE EN CAS D'ABSENCE DE PROPOSITION DE POSTE DANS LES 12 MOIS

AVENANT N°:

Au contrat emploi-jeune conclu entre La Poste et Mlle, Mme, M..... le j/m/an.....

Le présent avenant est soumis aux dispositions de la Convention Commune LA POSTE - France Télécom

Entre La Poste représentée par M. (*nom et qualité d'une part*) et M.....
Demeurant, *d'autre part*.

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

1° le contenu de l'article 4 « rémunération » du contrat emploi-jeunes est modifié en ces termes :

Dans le cadre du dispositif d'intégration des emplois-jeunes, défini par la circulaire du dans le vivier correspondant à la fonction de et pour laquelle deux postes devaient lui être proposés dans les 12 mois.

Les deux postes n'ayant pu être proposés à M., sa rémunération est revalorisée à compter de la date anniversaire de son entrée dans le vivier, conformément à la circulaire susvisée.

En conséquence, l'intéressé(e) percevra, à compter du, une rémunération mensuelle brute deEuros, sur 12 mois.

A ce salaire de base s'ajouteront le complément Poste et les indemnités en vigueur à La Poste.

Cette revalorisation prend en compte l'ancienneté acquise dans le cadre du contrat emploi-jeune.

2° M..... se verra proposer [*un*] ou [*successivement deux postes*] correspondant aux fonctions pour lesquelles il a été sélectionné.

Dans le cas où M. refuserait [*la*] ou [*les deux*] propositions qui lui serai(en)t faite(s), M..... verrait sa rémunération ramenée pour l'avenir à son ancienne situation.

Sachant que M. dispose d'un délai de 15 jours ouvrés, à date de réception des propositions de poste pour répondre à chacune d'entre elles, cette mesure prendra effet, à compter du 16^{ème} jour suivant la deuxième notification de poste, dès lors que cette seconde proposition aura été refusée.

Le reste sans changement.

Fait à, le

(en deux exemplaires dont un remis à l'intéressé)

Pour la Poste

M⁽¹⁾

(*nom, prénom, qualité du signataire*)

⁽¹⁾ Signature de l'agent précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »

Nota : Le contrat ne comporte ni rature ni surcharge, les mentions à caractère optionnel sont adaptées à chaque situation.

ANNEXE N° 16

BRH 2000 RH 50 Annexe 3

Schéma de renouvellement des emplois jeunes intégrés

